

# Le projet solaire photovoltaïque de Cercoux

L'instruction du dossier du projet solaire photovoltaïque a démarré !

## EDITO

**Chères habitantes et chers habitants de Cercoux,**

Cette deuxième lettre d'information est l'occasion de vous annoncer **le dépôt du projet en préfecture de Charente-Maritime, début mars 2024, pour la demande d'autorisation.** Le projet entre désormais en instruction, la prochaine étape sera la demande de compléments des services compétents d'ici début mai.

L'année 2023 et ce début d'année 2024 ont été marqués par des rencontres fortes avec vous. Après un an de travail ensemble, le forum de restitution du 30 janvier 2024 a été l'occasion de célébrer votre investissement dans la co-construction du projet.

A nouveau, Voltalia et Demopolis Concertation, **vous remercient chaleureusement pour votre participation active.**

Dans l'attente de nos prochains échanges et en restant à votre disposition,



**Stéphane Lefrais**  
Responsable développement foncier  
en Nouvelle-Aquitaine



**Sylvain Roland**  
Chargé de dialogue territorial

## Page 2

Le projet déposé et ses principales caractéristiques

## Page 3

Les retombées du projet pour les habitants de Cercoux

## Page 4

Retour sur la démarche de concertation volontaire

## Appel à candidature : Reboisons vos terrains !

Dans le cadre de la compensation forestière liée au projet, nous lançons un appel à candidature auprès des habitants qui souhaiteraient proposer des terrains à reboiser. Consultez le site internet pour plus de renseignements et contactez-nous !



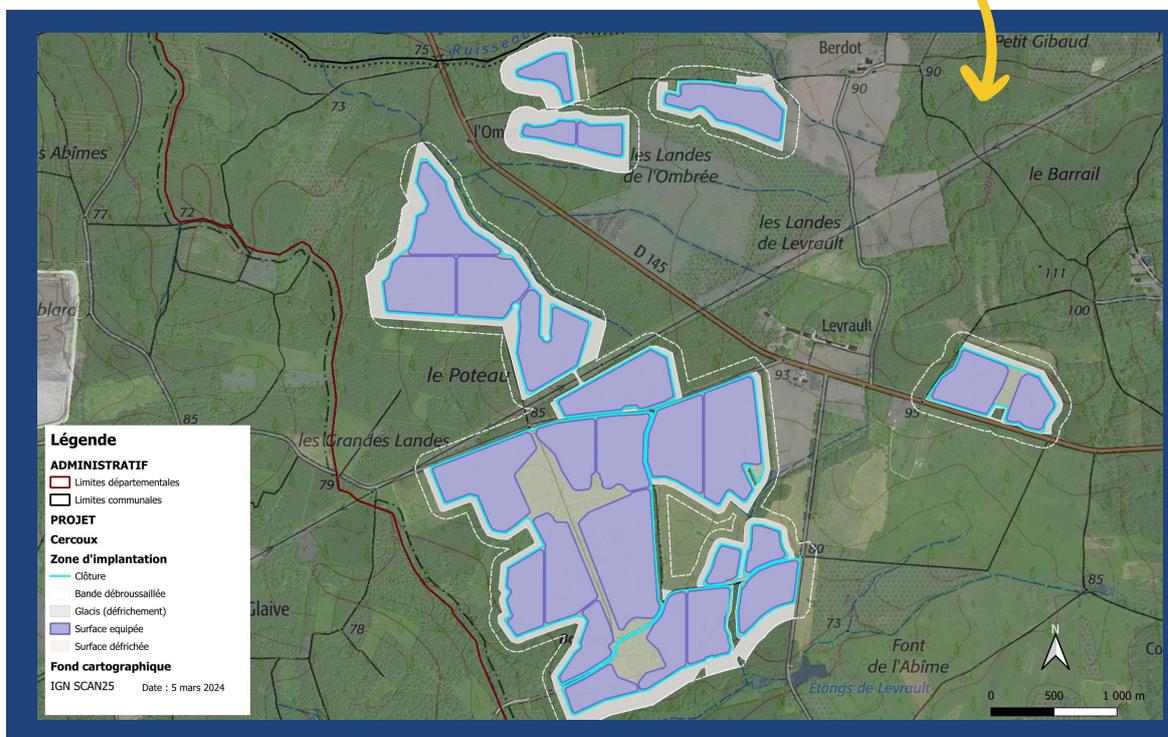
[www.photovoltaique-cercoux.fr](http://www.photovoltaique-cercoux.fr)

**voltalia**  
SOLAR • WIND • HYDRO • BIOMASS • STORAGE

**demopolis**  
concertation

# Le projet déposé et ses principales caractéristiques

## L'implantation définie



Après deux ans d'études, une implantation a été proposée par Voltalia dans le dossier déposé à la préfecture. Elle répond aux **exigences environnementales, paysagères et écologiques** de la réglementation ainsi qu'aux **suggestions des habitants de Cercoux** récoltées lors de la **concertation volontaire**.

## Les chiffres clés

**88 ha** équipés  
en panneaux photovoltaïques  
**105 ha** clôturés

**Zone tampon**  
(200m minimum)  
avec l'étang de Levraut

Puissance de **103 MWc**  
(96 MW électrique)

Production de **145 GWh/an**  
soit la consommation  
électrique d'environ  
57 000 habitants

*Implantation et données pouvant évoluer au cours de l'instruction du dossier par les services de l'Etat.*

# Les retombées du projet pour les habitants de Cercoux

Un projet solaire photovoltaïque génère **différentes retombées**, qu'elles soient **de nature financières ou liées à des initiatives locales**.

## Deux mesures principales de compensation



Compensation du défrichement



Compensation environnementale

## Les mesures compensatoires



Plusieurs mesures compensatoires sont définies par les bureaux d'études au regard des impacts qu'aura le parc solaire photovoltaïque sur le milieu naturel.

Certaines sont actuellement en cours d'élaboration comme la restauration et la préservation de landes à molinie ou de landes arbustives, la préservation de chênaies et de châtaigneraies, ou bien encore la mise en vieillissement d'îlots boisés... Ces mesures seront étudiées et validées dans le cadre de l'instruction par les services de l'Etat.



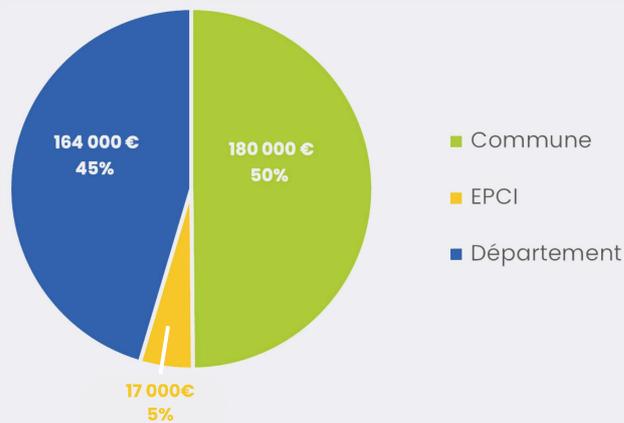
## Les retombées fiscales

L'exploitation du parc est soumise à différents impôts annuels, apportant des ressources à la commune, la communauté de communes et au département.

Pour le projet de Cercoux, d'une centaine de mégawatts, les retombées fiscales annuelles seraient d'environ 363 000 €.

Il s'agit d'une estimation pour un parc solaire de 100 MW. Elle pourra évoluer selon la loi de finance.

## Répartition des taxes versées annuellement par collectivité



## Les mesures d'accompagnement

Elles complètent le dispositif "Eviter, Réduire, Compenser" et visent à proposer et accompagner des projets locaux.

**Elles sont définies en concertation avec les acteurs locaux.**

Nous organiserons des rendez-vous en 2024 pour définir ces mesures ensemble.

**Faites nous part de vos idées et propositions !**



# Retour sur la démarche de concertation volontaire !

En 2023 et début 2024, **de nombreux évènements de concertation** ont accompagné le projet solaire photovoltaïque de Cercoux !



1 assemblée de lancement de la démarche



1 visite du site d'étude



4 ateliers de concertation



1 stand d'information au Moulin Solidaire



3 comités de suivi avec les élus



1 forum de restitution festif

**La concertation à Cercoux c'est aussi :**

> Des réflexions pour lancer la mise en place d'un **financement participatif** (une fois le projet accepté).

> 1 **proposition d'aménagement pour le poste source**, avec ajout d'un bardage en bois autour pour effet de masque visuel.

> **Des rendez-vous co-construits avec vous !**

[www.photovoltaique-cercoux.fr](http://www.photovoltaique-cercoux.fr)

Restons en lien grâce au formulaire de contact !

